

pagnons, Jacques et Pierre, l'inhumèrent aussitôt de la manière qu'il avait lui-même indiquée, mais ne quittèrent les lieux qu'assez tard le lendemain.

" Quand il fut question de s'embarquer pour partir, un des deux qui, depuis quelque jours avait tellement le cœur saisi de tristesse et était si fort accablé d'une douleur d'estomac, qu'il ne pouvait plus ni manger ni respirer que bien difficilement, s'avisant, pendant que l'autre préparait toutes choses pour l'embarquement, d'aller sur le tombeau de son bon Père, pour le prier de l'aider auprès de la glorieuse Vierge, comme il lui avait promis, ne doutant point qu'il ne fût dans le ciel ; il se mit donc à genoux, fit une courte prière, et ayant pris avec respect de la terre du sépulchre, il la mit sur sa poitrine, et aussitôt son mal cessa et sa tristesse fut changée en une joie qu'il a depuis conservée pendant son voyage."

REVUE MENSUELLE

Le collège de Nicolet célébrera le centième anniversaire de sa fondation, au printemps de 1903. Les anciens élèves de cette belle institution organisent des fêtes qui seront dignes de l'œuvre de Mgr Plessis.

Comme préliminaire, on a célébré, le 21 janvier dernier, les noces d'or de Messire Narcisse Bellemare, l'un des plus anciens professeurs du collège.

Au mois de décembre dernier, les étudiants en notariat, de Montréal, ont donné un banquet. A cette occasion, plusieurs discours ont été prononcés. Nous avons remarqué particulièrement celui de M. Delâge, député du comté de Québec à l'Assemblée législative. Le jeune et brillant député a fait des déclarations qui méritent d'être signalées à l'admiration des véritables amis de notre province. Voici la péroraison du discours de M. Delâge :

" Nous avons des ancêtres dont nous sommes fiers, marchons sur leurs traces. Nous avons reçu un bel héritage, songeons que nous sommes des grevés de substitution et que nous devons le rendre intact à nos fils.

" L'heure actuelle est apparemment calme. Elle n'en est pas moins dangereuse. Prêtez l'oreille au vent qui passe. Aujourd'hui comme autrefois, il veut détruire, faire disparaître les vestiges du système français. Tantôt, c'est aux Communes qu'on nous attaque ; un député se lève et demande l'uniformité des lois dans toutes les provinces, c'est-à-dire que l'on efface la clause qui nous garantit les lois françaises ; un autre fait adopter un projet de loi qui affecte considérablement la profession médicale dans notre province.

" Tantôt, c'est au Congrès pédagogique où l'on tente d'introduire dans notre système scolaire des modifications qui le sapent par sa base. (1)

" Messieurs, nous vivons à une époque où l'esprit d'association règne en maître. Les intérêts, les aspirations des professions libérales sont les mêmes ; pourquoi leurs moyens de défense ne seraient-ils pas identiques et ne seraient-ils pas communs ?

" C'est une idée que j'ai eue et dont je vous fais part, et en vous renouvelant mes félicitations et remerciements, je forme le vœu qu'elle se réalise pour le plus grand bien de ceux qui habitent ce coin de terre où l'on doit toujours se souvenir."

Au cours du mois de décembre dernier, deux citoyens du comté de Bellechasse, Gosselin et Mathurin, ont été trouvés coupables de meurtre après deux procès retentissants. *L'ivrognerie* est la cause dominante des deux meurtres horribles dont la plupart des journaux ont malheureusement rempli leurs colonnes. A ce sujet, nous recommandons aux instituteurs et aux institutrices, occasionnellement, d'inspirer aux enfants l'horreur des spiritueux.

Le conflit entre l'Angleterre, l'Allemagne et le Vénézuéla est entré dans une phase

(1) M. Delâge fait ici allusion à l'Association d'Education du Dominion et au projet Harper.